



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%	2σ 95.4%
Som Som	ETH-88781	131	24	1680-1696 9.9%	1670-1708 15.9%
				1726-1764 19.7%	1718-1780 27.8%
				1800-1814 7.4%	1797-1888 35%
				1836-1877 18.1%	
Som Som	ETH-88783	141	22	1682-1706 11.1%	1677-1765 35.4%
				1720-1737 9.2%	1772-1776 0.8%
				1758-1761 1.4%	1800-1892 44.1%
				1804-1818 7.7%	
				1832-1880 27.2%	

Figure 6.11. Som Som, datations radiocarbone du sondage.

BP (fig. 6.11). Le plateau de calibration pour ces périodes génère des dates calibrées peu précises (fig. 6.11), mais dans les deux cas, les plages de probabilités à 2 σ couvrent la période de 1827 à 1857, compatibles avec les données historiques.

En ce qui concerne sa destruction, les données historiques sont également précises, car l'on sait que le *tata* de Som Som a été détruit sur ordre de L. Faïdherbe le 14 août 1857. Après le pillage du *tata*, les soldats mirent le feu aux cases du village, des brèches furent effectuées à la pioche dans le mur et les principales tours furent détruites à l'aide de deux mines (Faïdherbe 1889 : 203 - 205).

6.1.5. Bilan

Le *tata* de Som Som fut le théâtre d'un épisode important dans l'histoire de l'occupation française du Boundou. Construit par l'*almamy* Toumane-Mody dans le deuxième quart du 19^{ème} siècle pour protéger le nord du royaume du Boundou des Bambara du Khasso et des Soninké du Guoye, ce fut une forteresse redoutable pendant 25 à 30 ans jusqu'à sa prise en 1857. Couvrant une grande surface, ce *tata* faisait office de poste de commandement et abritait aussi des soldats. La présence de nombreux artefacts d'importation sur ce site peut s'expliquer à travers les échanges avec les établissements européens car Som Som surveillait la route menant au comptoir de Bakel et était à une demi-journée de marche du comptoir de Sénoudebou.

Cette présence peut aussi s'expliquer par le fait qu'après des razzias dans les villages, les soldats ramenaient les biens pillés à la forteresse. Bien que l'histoire du site de Som Som soit relativement bien documentée, quelques questions demeurent : là où Anne Raffanel n'avait vu qu'un *tata* ne présentant rien de remarquable, Louis Faïdherbe a décrit une structure impressionnante et peu commune ; que peut-on déduire de cette divergence de descriptions ? Lors du voyage d'Anne Raffanel en 1843-1844, le *tata* était encore relativement neuf et en bon état ; est-il possible que le *tata* ait été rénové et amélioré entre le passage de Raffanel et la venue de Faïdherbe moins de 15 ans plus tard ? Faïdherbe parle aussi des principales tours qui ont été dynamitées, mais sur le terrain nous n'avons pas trouvé d'empierrement correspondant à l'emplacement de ces tours, ce qui suggère des tours en banco. La présence d'un mur de soutènement est aussi un fait exceptionnel, car nous n'en avons pas remarqué sur d'autres sites. Si ce mur de soutènement était destiné à protéger les fondations des débordements saisonniers du marigot, c'est une innovation technique que nous n'avons pas remarquée sur les autres sites localisés à proximité de cours d'eau. La présence de nombreux vestiges autour du *tata* est en accord avec la remarque de Raffanel qui parlait de Som Som comme étant un grand village. Pour le moment on n'a pas délimité l'étendu occupé par ce village et on n'a pas entrepris de fouille à l'extérieur du *tata* pour confirmer la contemporanéité des vestiges en dehors et dans le *tata*.

6.2. Koussan

6.2.1. Localisation du site

Koussan (long. -12.44278; lat. 14.13139), également orthographié Coursan (Durand 1802), Coussang (Lamartiny 1884), Koussang (Carrère et Holle 1855), Koussan-Almamy (Rançon 1894 a et b) ou Kussan (Clark 1996), est l'une des anciennes résidences royales du Boundou. Le village est situé à une quarantaine de km à l'est de Goudiry et à 30 km au sud de Boulebane, l'autre résidence royale. Les vestiges du *tata* de Koussan se situent à la sortie sud-est de l'actuel village, dans la

direction du village de Dide. Le village de Koussan est encore habité ; le site archéologique fait donc partie du paysage du village actuel.

6.2.2. Les données archéologiques

Les vestiges n'étant pas ensevelis sous l'éboulis de la muraille, il a été possible de faire directement un relevé de la structure affleurant sur une longueur d'environ 60 m (fig. 6.12 et fig. 6.14). La muraille se présente comme une crémaillère formée par une succession d'indentations ou redans¹ (fig 6.13). Le long de la muraille, on trouve des meurtrières au ras du sol actuel. Elles sont orientées dans



Figure 6.12. Koussan, vue des vestiges de la muraille affleurant.

¹Décrochement qui vient briser la continuité d'un mur, il est constitué par l'alternance d'un angle rentrant et d'un angle saillant.